

Organisé par l'IFAC (Institut de Formation d'Animation et de Conseil) dans le cadre du service enfance jeunesse de la commune du Bignon, **l'espace jeunes** est déclaré auprès des services départementaux de la Jeunesse et des Sports, ce qui implique le respect des normes en vigueur tant au niveau pédagogique, sanitaire ou de la sécurité.



L'ESPACE JEUNES, C'EST QUOI ?

L'espace jeunes est un lieu où tu peux venir seul ou avec tes amis, pour t'amuser (baby-foot, billard, ping pong, jeux de société...), discuter, échanger avec l'animateur.

C'est aussi un lieu qui est moteur de projet : si tu as des idées pour mettre en place des activités ou si tu as des projets en tête (séjour, concert,...) n'hésite pas à venir en parler à l'animateur qui t'aidera à les concrétiser...

Durant les vacances, un programme d'activités, soirées et sorties est mis en place avec les jeunes. Afin de permettre à tous de trouver sa place au sein de l'espace des temps spécifiques sont organisés pour les 11-13 ans comme pour les 14-17 ans.



OUVERTURES DE L'ESPACE JEUNES

- L'espace jeunes est ouvert en période scolaire tous les mercredis et samedis **de 14h00 à 18h00**. Des soirées peuvent être ponctuellement organisées le vendredi soir.
- Durant les vacances, l'espace jeunes est ouvert du lundi au vendredi de **14h00 à 18h00**. Les horaires peuvent toutefois être modifiés en fonction des sorties, soirées ou activités mises en place.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour participer aux animations et fréquenter l'espace jeunes, il faut être résident de la commune ou avoir des grands parents qui y résident.

Le dossier d'inscription doit être complet et contenir (selon la réglementation en vigueur) :

- La fiche de renseignements correctement remplie et signée.
- La fiche sanitaire de liaison. Pour respecter la confidentialité de ces informations, celle-ci devra être mise sous une enveloppe A5.
- Une attestation de responsabilité civile individuelle accident pour les activités extrascolaires.
- La cotisation annuelle de 5,00€. (valable jusqu'au 31 août 2012)

SEJOURS

Si tu souhaites participer à un séjour, des documents complémentaires pourront t'être demandés ainsi qu'une feuille d'engagement et un acompte.

PRÉAMBULE

Le projet éducatif de la commune du Bignon est amené à définir le cadre dans lequel doit s'inscrire toute action éducative liée aux loisirs des enfants de 3 à 18 ans résidant sur la commune.

La politique municipale menée depuis de nombreuses années favorise le développement des actions en faveur de l'enfance et la jeunesse sur la commune. De plus, les tarifs proposés par la collectivité rendent accessibles les services aux différents publics.

Ce projet sera traduit par la mise en place de projets pédagogiques dans les différentes structures.

Le présent document a été rédigé par les membres des commissions « petite enfance », « affaires scolaires et activités périscolaires » et « Centre de loisirs et animation jeunesse » de la commune du Bignon.

LES BASES

Constat : Suite à une réelle demande, la municipalité a favorisé l'implantation de jeunes couples sur le territoire, ce qui a créé une dynamique démographique nécessitant parallèlement le développement des offres de loisirs pour les enfants.

Valeurs : Les valeurs que nous souhaitons véhiculer sont les valeurs rattachées au développement de tout être humain : le respect mutuel, la citoyenneté et la sociabilisation.

LA FINALITE

Accompagner les enfants et les adolescents dans leur évolution personnelle et sociale.

LES OBJECTIFS A ATTEINDRE

Nos objectifs découlent des bases et de la finalité précédemment énoncées.

- Favoriser le développement de chaque enfant, en lui proposant la découverte et la pratique de nouvelles activités.
- Favoriser l'acquisition de l'autonomie de l'enfant et de l'adolescent.
- Permettre l'apprentissage de la citoyenneté aux enfants et aux adolescents, par la prise de responsabilité, dans un esprit de solidarité et de respect d'autrui et de l'environnement.

LA MISE EN OEUVRE

Des animateurs formés et qualifiés encadrent les enfants et les jeunes dans les différents services :

- Un **accueil périscolaire** à proximité de chaque école maternelle et primaire fonctionnant le matin et le soir.
- Un **accueil de loisirs** pour les enfants de 3 à 12 ans de la commune ouvert durant les mercredis et vacances scolaires.
- Un **espace jeunes** pour les 11-18 ans ouvert les mercredis et samedis après-midis en périodes scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances.
- Un **club 11-13 ans** en juillet afin de proposer des animations adaptées entre accueil de loisirs et espace jeunes. C'est un lieu « passerelle ».

D'une manière générale, ces lieux éducatifs spécifiques se caractérisent par le plaisir et la détente. Ce sont également des lieux d'apprentissage de la vie en collectivité où l'enfant et l'adolescent se construisent en tant qu'individus autonomes et responsables.

EVALUATION

Ce projet est établi pour cinq années (2010 – 2014). Il fera l'objet d'une évaluation globale à son issue à partir des rapports d'activités annuels des différentes structures. Un bilan intermédiaire est prévu pour le courant de l'année 2012.

Cette évaluation sera préparée par le coordinateur enfance jeunesse et validée par les membres des commissions.

Charte de vie

De notre espace jeunes

Le local est mis à disposition par la commune et est un espace d'accueil, d'écoute, de dialogue, d'initiatives et de projets pour les jeunes âgés de 12 à 18 ans.

Tu Fumes ?

N'en fais pas profiter les autres... et sois responsable en fumant à l'extérieur de l'enceinte de l'espace jeunes et en jetant tes mégots dans les vasques.



Détention et consommation d'alcool interdites !

Il est également interdit d'entrer dans l'espace jeunes en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues...



Protège tes oreilles...

N'abuse pas du volume...



Laisse l'accès...

Gare toi avec ton 2 roues ailleurs que devant la porte de l'espace jeunes.

Trie tes déchets

L'environnement c'est ce qui te permet de vivre alors prends en soin...



Aucune violence

Physique, verbale ou morale n'est acceptée envers qui que ce soit et pour quelque motif que ce soit...



Un problème, une question, un désaccord ?

On en discute !!!!!



Un local propre et en bon état, c'est plus cool alors prends-toi en main pour que ça roule...

Nettoie quand tu salis et prends soin du matériel et du lieu...



Tu t'inscris ?

Pour accéder à l'espace jeunes ou pour participer aux activités il faut :

- Remplir la fiche d'inscription
- Remplir la fiche sanitaire
- Régler ta cotisation

Si tu t'inscris à une sortie ; tu t'engages...

Si tu viens, c'est que tu acceptes toutes ces règles et le fonctionnement de l'espace jeunes ...



www.ifac.asso.fr

www.ifac.asso.fr

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE
LE BIGNON



DOSSIER D'INSCRIPTION
Espace Jeunes

- ANNEE 2011/2012 -

